

Toute l'actualité "Logement"



LOGEMENT, VIE PRATIQUE, TOURISME

Locations touristiques : déclarez-vous en ligne

De plus en plus de particuliers mettent leur logement en location sur des plateformes de type Airbnb ou Booking.com. Si vous êtes dans ce cas, vous devez désormais déclarer votre habitation via le téléservice d'hébergement touristique de la commune de Chaville. Cette démarche est obligatoire.

Mis en ligne le 12 février 2024



VIE PRATIQUE, LOGEMENT, URBANISME

Logement et urbanisme : le point sur vos démarches

Depuis le début du confinement imposé par l'épidémie de Covid-19, un plan de continuité des services publics a été mis en place par la Ville de Chaville. Parmi les services en télétravail, le Logement et l'Urbanisme sont à votre écoute. Compte tenu des circonstances exceptionnelles, vos démarches habituelles ont été adaptées.

Mis en ligne le 07 avril 2020



VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS